



**Communiqué de presse**  
Paris, le 27 mars,

## **Le modèle Paprec suscite l'adhésion des marchés financiers**

**Paprec a mis en place un financement d'un montant de 1 milliard d'euros composé de 800 millions d'euros de dette obligataire verte (green bonds) et de 200 millions d'euros de dette bancaire. Ce financement sera mobilisé au fur et à mesure des besoins de l'entreprise.**

Placée jeudi 15 mars, l'émission Green bonds a rencontré un très vif succès auprès des investisseurs obligataires, le marché financier ayant proposé deux milliards d'euros, démontrant la pertinence du modèle économique de Paprec et la confiance que les marchés financiers ont dans la capacité du groupe à se développer dans les années qui viennent.

Jean-Luc Petithuguenin remercie ses équipes financières pour cette levée de fonds unique en France, la troisième pour le groupe spécialisé dans la valorisation des déchets. En effet, le groupe a déjà fait appel aux Green bonds deux fois ces dernières années. C'était en 2014 le premier groupe français à faire appel à ce mode de financement.

Le groupe Paprec a réalisé un chiffre d'affaires proforma (en comptant Coved en année pleine) de 1,478 milliard d'euros en 2017 et une Ebitda ajusté de 189,5 millions d'euros. Après les acquisitions d'Ikos environnement et de Deroo début 2018 et avec la croissance organique, Paprec devrait réaliser en 2018 un chiffre d'affaires supérieur à 1,7 milliard d'euros pour un Ebitda de plus de 200 millions d'euros.

Jean-Luc Petithuguenin déclare « *notre entreprise se trouve à la pointe des technologies du recyclage. Ses capacités d'innovation et de réactivité sont exceptionnelles. Je tiens à féliciter les équipes qui m'accompagnent dans cette aventure industrielle stupéfiante. Leur engagement est une condition déterminante de notre réussite, comme la confiance que nous font nos clients dont le taux de renouvellement des contrats (supérieur à 97%) démontre leur satisfaction. Cette levée réussie de fonds est pour moi le moment privilégié de regarder le parcours accompli. Nous avons créé l'entreprise française de traitement de déchets la plus conforme à la loi de transition énergétique et aux besoins de l'économie circulaire.* »

La croissance de Paprec après 23 ans ressort à 26% par an avec une croissance organique représentant 58% et une croissance externe représentant 42% avec 63

acquisitions depuis la création du groupe en 1994. Paprec démontre ainsi sa capacité à faire croître dans le temps ses activités qui emploient désormais plus de 8500 personnes pour 12 millions de tonnes de déchets collectés. La dette Paprec a été notée B1 et B+ par Standard & Poor's et qualifiée de « Green » par Vigeo.

*« Je me rappelle avec émotion quand j'ai démarré mon activité de zéro et bâti un groupe industriel en investissant dans ma première usine à la Courneuve. Symboliquement, cette usine sera reconstruite cette année pour montrer l'évolution exceptionnelle de cette affaire. »*

*Je tiens à souligner que mes positions en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, de promotion de la diversité et de la laïcité sont de mieux en mieux comprises. C'est un combat personnel que je mène depuis mon passage à l'âge adulte et qui m'importe au plus haut point. »*

Récompensé 23 fois et plus particulièrement nommé entrepreneur de l'année deux fois (Ernst & Young en 2013 et BFM Business en 2016), Jean-Luc Petithuguenin se félicite que le projet de l'entreprise pour une planète plus verte et une société plus fraternelle soit ainsi récompensé.

*« J'ai la chance d'être accompagné par mes trois enfants qui m'ont rejoint depuis des années dans l'entreprise familiale et les remercie de leur implication. Ils écrivent à mes côtés les pages magnifiques de cette aventure. Je tiens également à remercier les partenaires financiers qui m'ont accompagné, l'ensemble des banquiers français et plus particulièrement BPI et Arkea qui sont des partenaires exceptionnels de fidélité d'enthousiasme, de constance. »*

#### **A propos de Paprec Group :**

*Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Avec l'acquisition de Coved Environnement, réalisée en avril 2017, le spécialiste du recyclage s'impose désormais comme le spécialiste de la gestion globale des déchets. Il est passé en 25 ans de 45 à 8000 collaborateurs répartis sur plus de 200 sites en France et en Suisse. Son chiffre d'affaires atteint 1,5 milliard d'euros.*

*Présent sur l'ensemble des filières existantes, le groupe est N°1 du recyclage des plastiques, du papier, du carton, des déchets du bâtiment ainsi que du tri de la collecte sélective des ménages. Grâce à l'arrivée de Coved, le groupe est désormais le troisième acteur français du traitement des déchets et le numéro un du recyclage.*

*Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Paprec Group a ainsi reçu en octobre 2016 le trophée global Axa des entreprises responsables. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs remporté en Novembre 2016 le prix de l'Entrepreneur de l'année décerné lors des BFM Business Awards.*

#### **Contact presse :**

Paprec : Agathe Remoué  
[agathe.remoue@paprec.com](mailto:agathe.remoue@paprec.com) au 06 27 47 60 69